

Addenda à la notice explicative Régimes de placement de la Canada Vie Initialement de la Great-West Programme de gestion de l'actif

Mise à jour de la section Gestionnaires de placements

Le 1er octobre 2025, Setanta Asset Management Limited a fusionné avec Irish Life Investment Managers Limited, qui sera désormais le gestionnaire de placements des fonds distincts suivants :

	Nom des fonds distincts
Actions européennes	
Actions mondiales toutes capitalisations	

La section *Gestionnaires de placements* se trouvant à la page 28 de la notice explicative du programme de gestion de l'actif de la Canada Vie (initialement de la Great-West) a été modifiée. Toutes les références à Setanta en ont été retirées. Le gestionnaire de placements suivant est ajouté à la section :

Irish Life Investment Managers Limited, dont voici l'adresse : Beresford Court, Beresford Place, Dublin 1 Ireland

L'Aperçu du fonds, qui fait partie intégrante de la notice explicative du programme de gestion de l'actif de la Canada Vie (initialement de la Great-West), a été modifié pour tenir compte du fait qu'un fonds distinct auparavant géré par Setanta Asset Management Limited le sera désormais par Irish Life Investment Managers Limited.

Aucun autre changement n'a été apporté à la notice explicative ni à l'Aperçu du fonds.

Le présent addenda fait partie de la notice explicative, qui renferme d'importantes dispositions dont vous devriez prendre connaissance avant d'investir. La notice explicative contient des renseignements généraux au sujet de votre police et comprend un sommaire des divers types de risques qui peuvent s'appliquer lorsque vous investissez dans un fonds distinct. Cet addenda ne constitue pas un contrat d'assurance.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Vous pouvez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie 255 avenue Dufferin London ON N6A 4K1

Site Web: canadavie.com

Courriel: isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.



Actions européennes

Bref apercu: Date d'offre initiale du fonds : 12 décembre 2000

Date de création du fonds : 25 novembre 1997 Gestionnaire: Irish Life Investment Managers Limited Valeur totale du fonds: 5 724 542 \$ Taux de rotation du portefeuille : 14,21 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) *1	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC 1
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59	0,50	2,09	368,61	289

Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

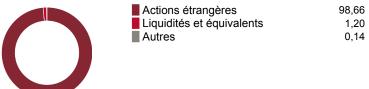
Placement minimum 250 000 \$

UC - unités en circulation

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des titres d'entreprises localisées ou actives en Europe.

Dix principaux placements		% de l'actif
DCC plc Ordinary Sha	ires	5,98
Booking Holdings Inc.		5,87
CRH PLC Shs		5,82
Sanofi Ord		4,80
EssilorLuxottica Shs		4,56
Novartis AG Namen A	kt	4,54
Adidas AG Adidas Agr	namens Aktien O N	4,04
Deutsche Boerse AG Deutsche Borse Agnamens Aktien O N		3,88
Ericsson (Telefonaktie	bolaget L.M.)-B -	3,81
Alcon Inc. Act Nom		3,80
Total		47,10
Nombre total des pla	cements :	31
Répartition des place	ements	% de l'actif
	Actions étrangères	98,66
	Liquidités et équivalents	1,20
	M Austron	0.14



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

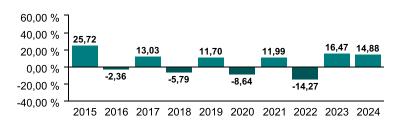
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 713,54 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,53 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est Modéré.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique Risques liés aux fonds de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises européennes, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Le 1er octobre 2025, Setanta Asset Management Limited a fusionné avec Irish Life Investment Managers Limited. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

¹ RFG - ratio des frais de gestion VL – valeur liquidative SCG - services-conseils et de gestion

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie · Programme de gestion de l'actif APERÇU DU FONDS — Rente à capitalisation flexible et Fonds de revenu flexible initialement de la Great-West Tous les renseignements en date du 31 décembre 2024



Actions européennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	 Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus). Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59

^{*}Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie 255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web: www.canadavie.com

Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com Téléphone : 1 888 252-1847



Actions mondiales toutes capitalisations

Bref aperçu: Date d'offre initiale du fonds: 12 juin 2006

Date de création du fonds : 12 juin 2006

Gestionnaire: Irish Life Investment Managers Limited

Valeur totale du fonds : 75 471 901 \$
Taux de rotation du portefeuille : 22,06 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) *1	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC 1
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59	0,50	2,09	720,98	6 992

Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion VL – valeur liquidative SCG - services-conseils et de gestion UC - unités en circulation Placement minimum 250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées partout dans le monde

Dix principaux place	ments	% de l'actif
Alphabet Inc. CI A		4,62
Berkshire Hathaway Inc	c. CI B New	4,51
Microsoft Corp.		4,33
Oracle Corp.		3,96
Booking Holdings Inc.		3,76
Taiwan Semiconductor dépositaire américain s	Manufacturing Co. Ltd. Reçu de ponsorisé	3,32
CRH PLC Shs		2,33
Marsh & McLennan Cos	S.	2,28
S&P Global Inc.		2,17
McDonald's Corp.		2,01
Total		33,29
Nombre total des plac	ements :	72
Répartition des placer	nents	% de l'actif
	Actions étrangères	98,98
	Liquidités et équivalents	0,92



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

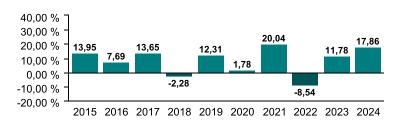
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 253,05 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,46 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est Modéré.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

A qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Le 1er octobre 2025, Setanta Asset Management Limited a fusionné avec Irish Life Investment Managers Limited. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie · Programme de gestion de l'actif APERÇU DU FONDS — Rente à capitalisation flexible et Fonds de revenu flexible initialement de la Great-West Tous les renseignements en date du 31 décembre 2024



Actions mondiales toutes capitalisations

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	 Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus). Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59

^{*}Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'Aperçu du fonds ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie 255, avenue Dufferin

London ON N6A 4K1

Site Web: www.canadavie.com

Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com Téléphone : 1 888 252-1847